

1.1 La politique commerciale stratégique et les marchés imparfaitement concurrentiels

La concurrence imparfaite entre un petit nombre de grandes entreprises, en particulier dans le secteur de la haute technologie, donne la possibilité à chacune d'elles de réaliser des bénéfices, ou «rentes», supérieurs à la normale. En tenant ces rentes pour acquis, les environnements commerciaux qui offrent à un pays un accès accru à des rentes sont supérieurs, du point de vue économique, à d'autres situations. La politique commerciale stratégique peut, du moins en théorie, réaliser de tels schémas commerciaux. En revanche, elle peut empêcher d'autres pays d'obtenir un tel avantage au détriment de «notre» pays. Par conséquent, la politique commerciale stratégique constitue essentiellement un mécanisme de transfert des rentes dans des marchés imparfaitement concurrentiels.

La politique commerciale peut favoriser le transfert des rentes, parce qu'elle modifie les conditions du marché mondial en notre faveur. Par exemple, les entreprises peuvent considérer que nos subventions à l'exportation équivalent à des innovations visant à réduire les coûts. En outre, elles peuvent empêcher ou dissuader des entreprises étrangères d'accroître leurs rentes sur les marchés des pays du tiers monde. Un droit de douane à l'importation peut donner les mêmes résultats dans le pays. Afin d'influer ainsi sur les décisions des rivaux, des entreprises étrangères doivent considérer qu'une politique intérieure de ce genre constitue un engagement crédible. Les entreprises locales peuvent donner des indications à cet effet en encourageant d'énormes coûts irrécupérables et en augmentant leur capacité de production, ce qui leur permettra de réaliser des économies d'échelle. Si des concurrents étrangers veulent toujours accaparer le marché, nos entreprises peuvent accroître leur production et réduire les coûts unitaires pour vendre moins cher que leurs rivaux. «Ils» sont évincés et «nous» accaparons le marché. Voilà pour la théorie.

1.2 La politique commerciale stratégique et la politique industrielle

Outre les rentes acquises grâce à la promotion des exportations, les partisans de la politique commerciale stratégique pensent que le ciblage et la promotion des industries de pointe apporteront d'autres avantages. Nombre de secteurs de l'industrie qui employaient des travailleurs spécialisés et des techniques pointues ont une particularité, à savoir la recherche et de développement dans un secteur a des retombées bénéfiques sur le reste de l'économie. En fonction de ce raisonnement théorique, il est logique qu'un gouvernement cible ces industries et leur accorde des subventions afin de tirer parti de leurs effets favorables. C'est là le vieil argument de la politique industrielle. Du point de vue du ciblage industriel, les partisans de la politique commerciale stratégique ont simplement étendu au commerce international l'argument de la politique industrielle. La politique industrielle consiste en une tentative, par un gouvernement, d'encourager le déplacement des ressources vers des secteurs particuliers qu'il considère importants pour la croissance économique future. Des pays comme le Japon et la France et, dans une certaine mesure, les États-Unis et le Canada, ont mis en place une politique